

**Motion de la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public: «PET récup à Genève».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 2 avril 2012, dans le rapport M-887 A)

*MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'intensifier sa politique «Genève ville propre» selon son programme d'Agenda 21;
- de revoir la répartition des lieux de récupération de PET dans tous les quartiers genevois;
- de tester des levées d'ordures en triporteur.